

## **De l'archéologie des déchets aux déchets de l'archéologie : un paradigme en mutation**

**Claire Besson**, conservateur du patrimoine à la DRAC Ile-de-France / service régional de l'archéologie, UMR 7041 – équipe GAMA  
[claire.besson@culture.gouv.fr](mailto:claire.besson@culture.gouv.fr)

**Dorothee Chaoui-Derieux**, conservateur du patrimoine à la DRAC Ile-de-France / service régional de l'archéologie, UMR 7041 – équipe archéologies environnementales  
[dorothee.derieux@culture.gouv.fr](mailto:dorothee.derieux@culture.gouv.fr)

L'objectif de cette communication est de présenter les différentes manières dont la discipline archéologique s'est saisie de la thématique des déchets, et de rendre compte du changement de paradigme à l'œuvre, à savoir que si l'archéologie s'est longtemps intéressée aux déchets (et s'y intéresse toujours), elle est elle-même aujourd'hui productrice de déchets et doit trouver des solutions pour les gérer.

Exposer une communication sur ce sujet pourrait relever d'une sorte de pléonasme : combien de fois a-t-on entendu, et entend-on encore, que les archéologues fouillent « les poubelles de l'histoire », ou que les vestiges mis au jour ne sont finalement que les témoignages matériels d'une société qui aurait mal géré ses déchets. Ainsi l'émission de France Culture « Le Salon Noir » a-t-elle consacré l'une de ses sessions en mai 2016 au sujet : « les archéologues sont-ils surtout des fouilleurs de poubelles ? »<sup>1</sup>. L'émission invitait deux frères à s'exprimer, l'un (Pascal Rostain) photographe paparazzi s'intéressant particulièrement aux poubelles des stars, et l'autre (Stephen Rostain) archéologue au CNRS, les deux étant accompagnés par un céramologue de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Alban Horry). Le teaser de cette émission était d'ailleurs le suivant : « Montre-moi tes poubelles, je te dirai qui tu es ! Les poubelles d'aujourd'hui, seront pour les archéologues les trésors de demain... ».

Dans l'inconscient collectif, l'association archéologie / déchets fait également écho à la Garbage Archaeology, mouvement créé dans les années 1970 aux Etats-Unis par William Rathje, qui avait pour objectif d'appliquer les méthodes scientifiques de l'archéologie à des contextes détritiques de la société contemporaine.

Nous préférons cependant concentrer nos propos sur trois points particuliers, qui seront d'une part la connivence entre archéologie et déchets ; d'autre part le changement de regard (et donc de méthodologie) sur le contexte déritique et notamment l'intérêt croissant porté au contenant plutôt qu'au contenu ; et enfin la valorisation des « déchets de l'archéologie », par le biais d'expérimentations, et de récupérations pédagogiques et artistiques.

### **1/ Archéologie et déchets**

Outre des vestiges maçonnés, les structures archéologiques les plus fréquemment mises au jour lors d'opérations sont des structures « en creux » dont la plupart ont été comblées par du

---

<sup>1</sup> <https://www.franceculture.fr/emissions/le-salon-noir/le-salon-noir-samedi-21-mai-2016>

mobilier : fosses, fosses-dépotoirs, trous de poteau, silos... À la manière du Sapeur Camember qui comblait ses fosses avec les déblais de creusement d'une nouvelle fosse, les sociétés du passé ont fait preuve d'un esprit pragmatique et ont utilisé des structures déjà creusées pour jeter des détritiques dont elles ne savaient que faire.

### *Les contextes de rejets dans la terminologie*

La question de la terminologie des structures détritiques a été posée aux bases de données nationales en archéologie. Le thesaurus Pactols, utilisé pour l'indexation du Catalogue Collectif du réseau Frantiq<sup>2</sup>, n'a livré que deux termes : « dépotoir » et « fosse dépotoir », tous deux étant définis comme « lieu [fosse] où se trouvent les objets et matériaux mis au rebut ».

Au sein du thesaurus de l'ex-Centre national d'archéologie urbaine, la question des dépotoirs est essentiellement traitée dans la rubrique « voiries, aménagements », et dans la sous-rubrique « espaces libres » (qui correspondent à des espaces urbains non bâtis et non agricoles). Une étude statistique menée en 2007 a permis de démontrer que les termes « décharge/dépotoir » sont des termes surtout présents pour le Haut-Empire, ce qui pourrait s'expliquer par la présence plus marquée à cette époque d'espaces spécifiquement dévolus aux rejets, et témoigner ainsi d'une gestion collective des déchets. Pour les autres époques, les dépotoirs ne sont enregistrés sous cette rubrique que lorsqu'ils ne peuvent être associés à une autre occupation ; le plus souvent, ils sont en relation avec une occupation domestique ou artisanale (Desachy dir. 2007).

### *Les déchets comme éléments signifiants d'un site*

Le mobilier archéologique mis au jour dans ces fosses permet de dater la phase de comblement de la structure, et de caractériser un site, définissant si l'on se trouve dans un contexte domestique, artisanal, ou cultuel. Les structures de rejet offrent ainsi de très riches informations sur les pratiques de consommation et de production, et ce dès les périodes les plus anciennes.

Différents types de déchets sont en effet régulièrement mis au jour sur les sites archéologiques. Certains peuvent témoigner d'une activité de production : ainsi le site de Jablines (Seine-et-Marne) a-t-il livré des puits néolithiques d'extraction de silex ; une fois un banc de silex épuisé, le puits était comblé avec des déblais du creusement d'un nouveau puits, parmi lesquels ont été retrouvés des restes des outils d'extraction et du travail de débitage des haches de silex. De même, pour prendre un exemple beaucoup plus contemporain, les fosses-dépotoirs de la manufacture royale de faïence et de porcelaine de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) ont livré des biscuits (rebuts de cuisson) de faïence, et des fragments de pièces émaillées, dont certaines à décor peint.

D'autres fosses peuvent témoigner de la présence sur site ou à proximité immédiate d'une activité artisanale qui aura livré ses déchets (tabletterie par exemple), ou révéler, par leur contenu livrant de la céramique commune et des rejets d'alimentation, de pratiques de consommation.

---

<sup>2</sup> <http://www.frantiq.fr/fr/thesaurus>

Dans le cas extrême du Monte Testaccio, la décharge du port fluvial de Rome (Italie), l'accumulation des déchets constitue le site. Ce dernier est en effet composé de tessons d'amphores accumulés tout au long de l'Antiquité.

### *Vers une prise en compte des contextes récents*

Ces quelques exemples pourraient se répéter à l'infini ou presque, tant la présence de fosses-dépotoirs est courante sur les sites. Avec l'élargissement du champ de la discipline et notamment l'ouverture aux contextes contemporains, les professionnels sont de plus en plus confrontés à des contextes détritiques très récents.

Jusqu'il y a peu encore, on se contentait de consigner l'information sans trop la traiter. Ainsi, les « gadoues » de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ces fameuses couches détritiques prélevées par tonnes dans les centres urbains et épandues par les agriculteurs sur leurs terrains à des fins maraîchères, ne connaissent-elles encore que très peu d'études d'un point de vue strictement archéologique. On se contente en général de faire un tri du mobilier mis au jour, ce qui permet ainsi de dater la couche stratigraphique.

Parfois même, ce sont de véritables remblais, voire des dépotoirs industriels, qui sont mis au jour lors d'opérations archéologiques. Sur le site du 26-30 rue des Francs-Tireurs à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) par exemple, le responsable d'opération s'est trouvé confronté à une décharge constituée de vinyles provenant des usines Barclay à proximité. L'information a bien été consignée dans le rapport d'opération, mais aucune étude spécifique n'en a été faite (Lafarge 2010).

Depuis quelques années cependant, les professionnels opèrent un changement dans le regard porté à ces contextes : on s'intéresse de plus en plus au contenant plutôt qu'au contenu, aux modalités de dépôt des déchets, à leur lieu de stockage...

## **2 / Un nouveau terrain de jeu**

Afin de tirer le meilleur parti de ces sites particuliers que sont les lieux de mise au rebut, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre des méthodologies appropriées, par le biais de problématiques et de cahiers des charges spécifiques. Plusieurs opérations archéologiques ont été menées en ce sens, qui démontrent apports et limites de ces types d'intervention.

### *De l'opportunisme au volontarisme*

C'est par des fouilles clandestines, en 1994, qu'a été mise en évidence la gestion des déchets produits par l'usine de verrerie de René Lalique active à partir de 1909 à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne). Ces explorations anarchiques ont mis au jour cinq sites : l'un est situé à l'intérieur même de l'ancienne usine, un autre dans un bois proche de la rivière Yerres, un troisième au milieu de deux bras de l'Yerres, un autre dans un bosquet près de l'usine, un dernier dans une ancienne carrière transformée en décharge. Heureusement pour les archéologues, les amateurs clandestins n'ont ramassé que les objets complets, donc vendables sur le marché de l'art. Restaient donc sur le terrain des pièces inachevées ou brisées, et des éléments techniques liés à la fabrication, qui ont fait l'objet d'une opération archéologique menée en 1999 par le GERAME (Groupement d'Etudes et de Recherches de Melun-Sénart et de l'Essonne). La fouille, autorisée par le service régional de l'archéologie d'Île-de-France

afin de sauver ce qui pouvait encore l'être, s'est concentrée sur le dernier site de près d'1 hectare, le plus atteint par les pillages.

De cette découverte « fortuite » est née une recherche dédiée, avec des problématiques spécifiques : il ne s'agissait pas en effet d'étudier un site de production, mais la nature d'une production telle qu'avérée par des rebuts (au même titre que l'on étudierait les rejets de cuisson d'un four de potier antique), la chronologie qui pouvait être établie « archéologiquement », et les aspects techniques qui pouvaient être mis en évidence par le mobilier découvert.

Alors même que cette production est célèbre, et que des catalogues la documentent, force est de constater que la fouille a permis de réels apports scientifiques. La diversité de la production a été confirmée, du flacon de parfum au matériel médical, présents au catalogue. La découverte de séries d'encriers ou de petites boîtes utilitaires témoigne en parallèle d'une production s'adressant à une plus large (et plus modeste) clientèle, qui ne figure pas au catalogue, non plus que les pièces de prestige à tirage unique, comme un bouchon de radiateur au motif de cheval cabré (Petit 2017 : fig.76). Techniquement, la découverte de moules en plâtre atteste la pratique de moulages en série, tandis que seule la production à cire perdue puis dans des moules en acier était connue des spécialistes.

Par ailleurs, la présence de si nombreux éléments impliquait le non-recyclage de ce matériau fragile mais aisé à fondre, ce qui était surprenant. En réalité, les techniques de fabrication de Lalique n'admettaient qu'une petite proportion de rebuts (la « casse ») réutilisée dans un nouveau mélange, le reste finissant donc en décharge (Petit 2017 : p.27). Enfin, grâce à une étude statistique des débris de verre, il a pu être déterminé que le premier motif de rejet est le défaut de coulée, ensuite les défauts du matériau (bulles, par exemple), et en dernier lieu les défauts esthétiques dus aux phases de gravure ou ébarbage (Petit 2017 : p.166). Toutes ces informations d'ordre technique donnent matière à une passionnante archéologie de l'industrie.

Les multiples opérations sur la ZAC Nozal-Chaudron au début des années 2000 (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) ont révélé la présence d'une couche de déchets de production, destinés à niveler les parcelles avant les installations industrielles du 19<sup>e</sup> siècle. Au sein de ces dépôts et sur quasiment toute la ZAC ont été retrouvés des fragments d'activité verrière et de très nombreux pots à confiture ou à moutarde. De façon assez anecdotique au départ, les éléments découverts ont été naturellement inventoriés et décrits par les archéologues. Le caractère ubiquiste et récurrent de ces artefacts (« *répandu[e]s sur toute la Plaine-Saint-Denis* », Drwila 2002 p.8) a cependant conduit à une prise en compte plus systématique et détaillée. Nous disposons ainsi, désormais, d'un véritable corpus typologique des pots à confiture Félix Potin, avec la déclinaison des décors utilisés. La provenance de ces déblais a par ailleurs pu être déterminée : la verrerie Legras était en activité de 1859 à 1950 à 300 mètres des terrains sondés, ce qui explique la présence de différents stades de la production dans les rejets : tessons, coulures, moules en plâtre, éléments de fours tels que portes de creusets et anneaux de flottaison (Lanchon et Piozzoli 2000). Les pots de marque Félix Potin sont quant à eux à mettre en relation avec les proches usines alimentaires de Pantin et de la Villette, qui ont déversé ici les pots (de fabrication Lunéville ou Sarreguemines) impropres à l'utilisation, cassés ou ébréchés.

La fouille du dépotoir de Vénissieux (Rhône-Alpes) constitue un cas « charnière » dans l'approche des sites de rejet (Horry 2016). Si la prescription initiale concernait plus particulièrement le fossé bordier du rempart du 19<sup>e</sup> siècle attendu dans ce secteur, dès le départ il était également prévu, au vu des résultats du diagnostic, de porter une attention au traitement du mobilier constitutif du comblement, intéressant la consommation aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. Le projet scientifique d'intervention de l'opérateur en archéologie préventive choisit de développer l'étude des provenances des déchets, distinguant d'emblée le dépôt ponctuel lié aux industries (verrerie, notamment) et ceux venant du milieu urbain (d'origine domestique ou de la restauration). Par ailleurs, l'existence en (ex-)région Rhône-Alpes d'une activité de recherche sur la typologie céramique des périodes moderne et récente a incité à insister sur l'étude fine du mobilier. Mais la fouille de ce site en tant que lieu de décharge n'était pas l'objectif premier. Ce n'est qu'au vu des résultats de la fouille et de son potentiel informatif que cette opération a été présentée comme la fouille d'un dépotoir, et que la publication des résultats, encouragée par la Commission interrégionale de la recherche archéologique (future Commission territoriale de la recherche archéologique), devait davantage développer l'étude du mobilier, afin d'étayer l'aspect « culture matérielle » mais aussi celui relatif à la politique hygiéniste, la nature des dépôts ayant révélé la mise en œuvre d'un véritable tri sélectif en amont du rejet.

À bien y regarder, cette sélection dans la gestion des détritiques se détecte nettement dans plusieurs décharges, comme à Coulommiers (Seine-et-Marne), site de la Talemouse, où les découvertes du dépotoir du 19<sup>e</sup> siècle corroborent exactement un texte de 1866 précisant la vocation du terrain à ne recevoir que « les débris de verre, cristal, porcelaine, faïence, poterie, gresserie et autres » (archive municipale de 1866 citée dans Couturier et Sethian 2006, p.18), soit les déchets ultimes non-recyclés. Le vaste ensemble céramique prélevé sur le site a été échantillonné et indique d'ores et déjà une provenance de milieux aisés, mais reste à étudier en profondeur dans un cadre scientifique. L'intérêt qu'il y aurait à mieux cerner « *la composition sociologique des quartiers concernés par le ramassage et le tri des ordures* » (Couturier et Sethian 2006, p. 18) n'a en effet pas échappé au responsable d'opération.

Fin 2013 a été fouillé un épandage de gadoues, à Miramas (Bouches-du-Rhône) près de Marseille, le diagnostic ayant livré un abondant mobilier céramique, de verre et de menus objets. Cet épandage n'a été qualifié comme tel qu'à l'issue de l'étude documentaire réalisée dans le cadre du rapport de fouille, mais il est remarquable que cet ensemble de mobilier hétérogène, typique d'une décharge, ait à lui seul motivé une prescription de fouille. L'espace à appréhender était par ailleurs très limité, dans l'emprise d'un pont lié à un projet de déviation, soit environ 250 mètres de long sur 10 mètres de large. L'objectif était clairement l'exploration de cet espace de « stockage » et l'étude de ce mobilier de rebut. Il s'agissait de caractériser les habitudes de consommation d'une population identifiée géographiquement et chronologiquement ; de préciser les circuits commerciaux et de diffusion des productions mises au jour ; d'alimenter les corpus de mobilier. La dimension sociologique devait donner un sens à ces inventaires en confrontant les données sur la population locale, d'ordre démographique et sociale, aux résultats de la fouille. En complément, le projet scientifique d'intervention prévoyait une cartographie du dépotoir et un séquençage des dépôts successifs et curages éventuels. La méthodologie initialement prévue, à savoir la fouille manuelle et la collecte exhaustive, a cependant dû être revue et mécanisée, avec tamisage des sédiments prélevés (Voyez 2016). Compte tenu de la quantité de mobilier à traiter, il n'était pas réaliste,

dans le temps imparti à la rédaction du rapport, de procéder à l'inventaire et au catalogage exhaustif. Le tri des tessons, d'abord par couleurs, a cependant permis une première sélection pertinente. Dans un deuxième temps, les motifs décoratifs ont été classés par catégories (culinaire, hygiène, croyances, éclairage, musique, écriture ...). Cette approche a permis de mettre en évidence la sur-représentation de vaisselle provenant de lieux publics, hôtels, bars et restaurants. Une cartographie de ces établissements, tous marseillais, a ressuscité des lieux oubliés et fait apparaître ce curieux phénomène de poubelles déversées à une soixantaine de kilomètres de leur site de provenance. C'est l'étude documentaire qui a permis d'éclairer les modalités de cette décharge, puisqu'il s'agit d'un épandage de « gadoues » marseillaises opéré dans le cadre d'un programme hygiéniste bien renseigné par les archives.

La fouille de Rouen (Seine-Maritime) a également bénéficié d'un cahier des charges scientifique très clairement orienté vers l'étude de ce lieu de décharge (Guillot 2015). Les problématiques exposées formalisent les différents angles sous lesquels un dépotoir doit être abordé : choix de l'emplacement (ici probable carrière), rôle et conséquences de cette localisation (qui l'utilise, à quelle distance du lieu de production ?), taille du « heurt » et vocation (domestique ou artisanale), catégorie de mobilier concerné (les heurts se trouvent en effet près du château et en limite du faubourg), état sanitaire de la population (par rapport à une politique d'assainissement connue par les documents d'archives), absences significatives d'un mobilier (ce qui indique un certain degré de richesse : que jette-t-on et à quel stade de son usage ? Y a-t-il recyclage ?) ; enfin ces explorations donnent l'occasion de procéder à de nombreuses analyses (archéozoologique, ichtyologique, malacologique, carpologique, parasitologique) encore peu menées dans ces contextes.

### *Problèmes et solutions*

La mise en œuvre des opérations archéologiques sur des sites de décharge soulève toutefois des difficultés techniques bien particulières. De par leur nature même de remblais, les sédiments sont hétérogènes et donc assez instables ; les explorations peuvent être ponctuelles sur plusieurs mètres de profondeurs, ce qui génère des fouilles de type « puisard », et pose des problèmes de visibilité et de sécurité pour les fouilleurs ; obtenir des bermes scientifiques pertinentes n'est pas toujours faisable (l'espace étant trop étroit et compte tenu des problèmes de stabilité) d'où une absence de « stratification-repère » pour le fouilleur ; les pendages des déversements ou curages peuvent être importants et peu aisés à « suivre » ; le contexte est parfois très ingrat (décharges sur le long terme avec pollution récente importante et active, pénibilité de la fouille (nécessité de porter gants épais, lunettes de protection, parfois combinaisons) ; enfin l'abondance du mobilier implique une gestion optimisée de son traitement (nettoyage et inventaire à l'avenant), et l'euphorie du départ devant l'immensité du corpus peut rapidement faire place au découragement.

Rappelons en effet les 10 000 fragments ou objets de verre à Combs-la-Ville, les 30 000 tessons de céramique et 3 000 objets en verre à Vénissieux ; à Rouen plus de 100 000 restes ; et à Miramas ont été récoltés pas moins de 675 000 tessons de céramique et 3000 fragments de verre. Si l'étude de telles quantités de mobilier représente un véritable défi, leur apport scientifique reste indiscutable. Et c'est bien à l'étape du tri (qui devra donc être absolument réalisé) que les problématiques particulières au site traité se font jour, comme celle des lieux de restauration à Miramas. Par ailleurs, que le rejet du mobilier soit le fait du producteur (tri

en amont) ou celui du consommateur (tri en aval), il livre de précieuses informations sur les conditions de production, de diffusion et d'utilisation. C'est grâce à ces inventaires que des référentiels peuvent être constitués, enrichis, amendés : nous avons ainsi vu le rôle d'une décharge industrielle comme celle de Lalique.

Les difficultés techniques évoquées ont conduit à repenser les méthodes employées et les objectifs à atteindre, ce qui s'avère toujours bénéfique pour une discipline. La fouille en aire ouverte est ainsi souvent abandonnée, comme à Combs-la-Ville, au profit de plusieurs carrés de taille raisonnable afin de garantir une stabilité des bermes. À Rouen, une zone-test a été retenue, qui a été exploitée grâce aux possibilités offertes par les systèmes d'information géographique (SIG), y compris établir des statistiques sur la répartition par type de mobilier (GUILLOT 2015, p. 20). À Vénissieux comme à Rouen, l'abondance du mobilier a conduit à procéder à un échantillonnage dès la phase terrain, tandis qu'à Miramas, la collecte a été exhaustive, avec une station de tamisage sur place. Dans ce dernier cas, l'étude post-fouille n'a finalement porté que sur un carré-test, représentant tout de même 45 408 tessons de céramique et plus d'un millier d'éléments de verrerie, soit 1/15<sup>e</sup> du volume céramique et 50% du verre. Le reste du mobilier devrait être traité ultérieurement dans le cadre d'études plus poussées en vue d'une publication.

Les modalités de collecte sont un des enjeux de ces nouvelles opérations : tout d'abord par la quantité de mobilier à traiter, inhérente à la nature du « site », un dépôt de tout ce qui était inutile et trop encombrant pour rester dans son contexte d'origine, mais aussi eu égard aux questions que soulèvent ces assemblages archéologiques récents. Que veut-on faire dire à ces objets ? Selon le contexte étudié, est-ce leur dimension sociologique, économique, technique, typologique, qui prime ? En fonction de l'objectif à atteindre sera retenue une solution ou l'autre : collecte exhaustive, échantillonnage, une méthode appliquée sur une zone test et l'autre sur un autre secteur...

Il ne faudra par ailleurs pas perdre de vue que le mode de collecte aura des conséquences sur la gestion du mobilier : ce qui sera récupéré devra ou bien être stocké (avec les difficultés que l'on connaît), ou bien être trié (avec les résistances que l'on connaît). Mais il est certain que déontologiquement, « *un mobilier archéologique qui a été extrait des sédiments, lavé, séché et conditionné n'a pas vocation à partir en décharge sans aucune étude* » (GOMES 2017, p. 79).

De ces retours d'expérience, il se dégage que l'utilisation d'un lieu de décharge est plutôt (mais pas systématiquement) un événement limité dans le temps, et que son appréhension archéologique ne demande pas nécessairement un traitement fin des niveaux d'utilisation. Les vraies priorités seront donc : l'approche topographique (où est-il ? Accessible ? A-t-il bénéficié d'une opportunité ou son emplacement est-il raisonné ?) ; déterminer la nature des niveaux d'utilisation (domestique, artisanal ou industriel) ; l'approche taphonomique est enfin déterminante pour comprendre la dynamique de comblement (rapide ou lente ? Un seul ou plusieurs déversements ? Combien de temps dans l'intervalle ? Quelle exposition des ossements, par exemple, aux aléas du climat et aux prédateurs ?).

Il convient de tenir compte aussi de ce qui devrait être dans ce lieu mais n'y est plus, par exemple les dépôts organiques disparus, mais aussi les matériaux récupérés – pensons aux « ravageurs » de Paris ramassant tous les menus débris métalliques –, un tri s'opérant à la source ou sur place. Ces paramètres rappellent que dans toute étude archéologique peuvent s'introduire des biais, dus aux utilisateurs, aux aléas du temps, ainsi qu'à l'archéologue lui-même.

### **3/ La valorisation des déchets de l'archéologie**

#### *Vers une sélection formalisée*

Avec l'essor de l'archéologie préventive depuis les années 1990, les volumes de biens archéologiques mobiliers sortis du terrain sont en hausse exponentielle, et impliquent une gestion raisonnée et raisonnable. L'archéologue ayant tendance à tout ramasser – ou presque ! –, les dépôts et autres lieux de conservation sont aujourd'hui saturés.

Le ministère de la Culture, et plus particulièrement la Direction générale des patrimoines, a mis en place depuis une dizaine d'années des groupes de travail sur le tri et l'élimination : aborder ce type de question n'est plus tabou. Pour désengorger les dépôts archéologiques, il est désormais accepté de se défaire de ce qui était, il y a encore peu, du mobilier d'étude. Ainsi, lors de la réalisation de chantiers de collections se pose désormais la question de la sélection, voire de l'éventuelle élimination de mobilier archéologique. Des protocoles de « conservation sélective » sont proposés, en fonction du type de matériau et des types de prélèvements, avec, parmi les scénarios envisagés, une mise au rebut de certains éléments (à l'exception bien évidemment des ossements humains).

Partant du principe que certains mobiliers ne peuvent être rattachés à aucun contexte, qu'aucune étude supplémentaire ne pourrait être conduite dans certains cas, ou que la conservation d'un échantillonnage raisonné pourrait suffire, quelques expériences ont été menées sur la sélection de mobilier archéologique,.

Ainsi le Conseil départemental de la Drôme a récemment ré-enfoui, sous contrôle scientifique et technique du service régional de l'archéologie compétent, des caisses de mobilier lithique qui avaient fourni l'essentiel de leurs possibilités d'exploitation scientifique. Ce mobilier a été enfoui dans des cagettes contemporaines, afin d'offrir une véritable traçabilité au mouvement de ces vestiges.

D'autres actions ont été menées par un service de collectivité investi depuis longtemps sur les questions de mobilier, l'Unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis. Ce service propose en effet des alternatives pour la réutilisation des « déchets de l'archéologie », et notamment des expérimentations de médiation et de récupération artistique. Ainsi les ateliers pédagogiques proposent-ils aux enfants d'utiliser du mobilier céramique pour « découper » des pions de jeu. De même, les rejets de fabrication des cristalleries Legras, mis au jour lors d'opérations d'archéologie préventive sur le site de la ZAC Nozal Chaudron, ont été utilisés par le plasticien Manuel Barbeito pour créer plusieurs enseignes composées de déchets de verres multicolores. Plus récemment encore, des lots de faune ont été confiés à l'artiste Ali Cherri, qui les a mis en situation dans ses créations.

Ces questions de sélection, de mise au rebut ou de réutilisation, qui se posent à tout gestionnaire de mobilier, ont trouvé très récemment un début de solution réglementaire : ainsi l'ordonnance du 29 juin 2017 relative aux règles de conservation, de sélection et d'étude du patrimoine archéologique mobilier formalise une véritable « sélection » et le « déclassement

*du domaine public* » qui s'ensuit pour le mobilier dont on constate « *la perte [d'] intérêt scientifique* », pour lequel pourra être envisagée la vente, la destruction, ou la cession à titre gratuit « *pour les besoins de la recherche, de l'enseignement, de l'action culturelle, de la muséographie, de la restauration de monuments historiques ou de la réhabilitation de bâti ancien* ».

### *Entre valorisation et patrimonialisation des déchets*

Certains artistes contemporains composent avec des déchets, que ceux-ci proviennent de contextes archéologiques ou non (mais dans ce dernier cas, en s'inspirant des méthodologies de la discipline). L'artiste américain Mark Dion illustre parfaitement cette valorisation dans deux de ses œuvres. Dans *Le Salon de Verre*, il a ainsi mis en scène des fragments de verre issus de prospections archéologiques dans le Rhône et conservés dans les réserves du musée départemental de l'Arles antique ; dans *Archaeology of lost objects*, il expose dans des meubles conçus sur mesure des débris contemporains recueillis par prospection dans les rues de Madrid par une équipe d'archéologues, débris qui ont ensuite fait l'objet d'un catalogage et d'un archivage.

Parfois même, les déchets s'imposent à nous de manière spectaculaire, sans l'intermédiaire d'un archéologue ou d'un artiste : l'exemple du Fatberg à Londres en est un cas exemplaire. Ce « monstre de graisse » (ainsi dénommé à cause de ses 250 mètres de long et ses 130 tonnes) a tout de suite attiré l'attention du Musée de Londres qui a fait part de son souhait de récupérer une partie de ce « morceau de civilisation » pour l'exposer entre ses murs. Le déchet est devenu patrimonial.

### **Conclusion**

Nous espérons, par cette communication, avoir réussi à illustrer les liens multiples entre archéologie et déchets, et le changement de regard progressif qui est porté sur les contextes détritiques.

Finalement, que peut-on en conclure ? Que le mobilier mis au jour en contexte détritique peut nous apporter une multitude d'informations, essentiellement techniques (sur sa fabrication notamment), mais que le passage par une succession de tamis (aléas du temps, des contextes, tri et sélection...) ne permet plus de lui accorder de valeur informative quant à ce qu'il représentait à l'origine.

Par le geste de la fouille, l'archéologue extrait physiquement le mobilier de son contexte de découverte, qui est déjà lui-même un contexte déplacé et non pas le contexte d'origine ; en le rassemblant avec les autres biens mobiliers mis au jour sur le site et en constituant un lot cohérent, il lui offre une valeur qui ne correspond plus à celle que son producteur a voulu lui attribuer en le mettant à l'écart ; enfin, en le valorisant ou en le « patrimonialisant », il crée différents biais qu'il convient de prendre en compte dans ses raisonnements scientifiques.

### **Bibliographie**

COUTURIER D. et SETHIAN E. 2006 : *Coulommiers, La Talemouse (Seine-et-Marne, Île-de-France)*, rapport de diagnostic, Inrap – SRA Île-de-France, septembre 2006 .

DESACHY dir., *Les données du centre national d'archéologie urbaine – aperçus statistiques*, direction de l'architecture et du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, centre national d'archéologie urbaine, Tours, 2007, 76 p., atlas cartographique, CD.

DRWILA G. 2002 : *Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), ZAC Nozal Îlot 5*, rapport de diagnostic archéologique 22-25 janvier 2002, SRA-Inrap Île-de-France, juin 2002.

GOMES M. dir 2017 : « Eléments de culture matérielle du début du XXe s. à Villeneuve-d'Ascq « La Haute-Borne », *Revue du Nord*, 418, tome 98, 2016, p.127-186, juin 2017.

GUILLOT B. 2015 : *Normandie, Seine-Maritime, Rouen, 1 et 5A rue Pouchet – 15 à 23 rue Verte – 26 bd de la Marne, le heurt de Bouvereul, étude d'un dépôt public du XVIe siècle à Rouen*, SRA – Inrap Grand-Ouest, septembre 2015.

HORRY A. 2016 : *Vénissieux, Rhône, Auvergne - Rhône-Alpes, Aménagement du site du Puisoz*, rapport de fouille, SRA – Inrap Rhône-Alpes - Auvergne, mai 2016.

LAFARGE I. 2010 : *La Courneuve (Seine-Saint-Denis), 9-11 et 20-26 rue des Francs-Tireurs, Hameau de Crèvecoeur*, rapport de diagnostic archéologique, SRA- Bureau du patrimoine archéologique de Seine-Saint-Denis, 2010.

LANCHON Y. et PIOZZOLI Ch. 2000 : *Saint-Denis, ZAC Nozal Chaudron îlot Z10, rue de la Métallurgie, juillet 2000*, rapport de diagnostic archéologique, SRA – AFAN Île-de-France, 2000.

PETIT M. dir. 2017 : *Combs-la-Ville, ZAC de la Couture, une fouille archéologique industrielle le dépôt de l'usine R. Lalique « Le génie créatif de l'art nouveau »*, rapport de fouille d'évaluation archéologique, GERAME, SRA Île-de-France, mai 2017.

VOYEZ Ch. 2016 : *Provence – Alpes - Côte-d'Azur, Bouches-du-Rhône, Miramas, Mas de la Péronne, Le dépôt du Mas de la Péronne à Miramas et les « gadoues de Marseille »*, rapport final d'opération – fouille préventive, SRA – Inrap Méditerranée, juin 2016.